

SOCOFIT : pour des bâtiments plus facilement et plus rapidement modulables et évolutifs

Depuis 32 ans, SOCOFIT intègre les projets de construction des établissements de santé avec une volonté ancrée de contribuer, à l'amélioration continue du fonctionnement de notre système de santé. Il s'agit d'une démarche axée sur la rationalisation des investissements et les économies de fonctionnement, en s'inscrivant dans une éthique qui vise le développement durable et l'intégration des nouvelles technologies tout en intégrant les qualités, de travail du personnel et prise en charge des patients et résidents. Nos équipes accompagnent ainsi les établissements des secteurs publics et associatifs dans l'élaboration et la conduite de leurs projets de constructions (Hospitalière, médico-sociale, logistique, énergétiques, psychiatrique, etc.). SOCOFIT intervient à vos côtés pour vous accompagner et vous sécuriser sur tous les aspects stratégique, réglementaire, financier et juridique, du montage de votre projet jusqu'à sa parfaite réalisation.

Entretien avec François Moucheron, Président



Comment avez-vous géré cette crise sanitaire au sein de SOCOFIT ?

François Moucheron : Nous avons abordé la crise sanitaire de manière plutôt sereine dans la mesure où nous possédions déjà les outils informatiques nous permettant de basculer rapidement en télétravail. Nos serveurs basés en Nouvelle-Aquitaine ont permis à

nos salariés de se connecter à distance pour poursuivre le travail et ne jamais rompre le contact avec nos clients. Si SOCOFIT a réussi à s'adapter aux nouvelles conditions imposées par le confinement, notre activité a bien évidemment été impactée par des arrêts de chantiers et des ralentissements que nous avons dû gérer d'un point de vue juridique, administratif et économique. La question de la charge financière est d'ailleurs restée présente lors du déconfinement et la reprise des différentes opérations dans la mesure où il était nécessaire de déterminer la répartition des coûts concernant les équipements et les moyens de protection. Durant cette crise, et encore aujourd'hui, le rôle de SOCOFIT a été d'accompagner au quotidien nos partenaires avec une nécessité de réactivité pour répondre à leurs questions. Notre volonté première est de préserver les intérêts du maître d'ouvrage aussi bien sur les plans administratif et juridique que sur le plan de la sécurité par rapport au risque épidémique.

Quel a été l'impact sur les différents projets engagés par SOCOFIT ?

F. M. : L'impact sur ces projets dépendait de leur avancement mais, de manière générale, nous avons essentiellement constaté un glissement d'opérations. Sur les projets en phase travaux, certains chantiers se sont arrêtés tandis que d'autres ont continué d'avancer malgré le contexte. Les projets de programmation et de faisabilité ou les études de conception ont dû être décalés en raison de l'absence ou de l'indisponibilité des personnels en charge de ces questions.

Comment vivez-vous l'incertitude de la période actuelle ?

F. M. : Nous sommes tous dans l'attente des conclusions détaillées du Ségur de la santé. De nombreux projets ont été mis en stand-by et nous traversons actuellement une période de réflexion sur les organisations à développer pour prendre en charge les crises épidémiques d'un point

de vue fonctionnel et technique. Il est important de pouvoir isoler ou compartimenter sans propager. Ces besoins impactent aujourd'hui la programmation et la réflexion de prise en charge au sein des établissements de santé. L'évolutivité et la polyvalence devront être plus importantes qu'à l'heure actuelle. La première vague du COVID a amené beaucoup de questions qui ont poussé les établissements de santé à réfléchir aux semaines que nous venons de vivre afin d'intégrer les modifications nécessaires dans les projets en cours et prendre le temps pour mieux concevoir les futurs projets. La crainte d'une deuxième vague est un autre facteur de ralentissements des différents projets.

Comment SOCOFIT peut-il accompagner les établissements dans ces réflexions ?

F. M. : Nous accompagnons les établissements dans l'élaboration de leurs schémas directeurs immobiliers où ces réflexions doivent avoir lieu. Il est nécessaire de repenser l'organisation et la gestion des flux en échangeant avec l'ensemble des personnels pour construire, tous ensemble, des bâtiments plus facilement et plus rapidement modulables et évolutifs. Le numérique aura d'ailleurs un rôle important à jouer sur ces thématiques...

